**Zeitschrift:** Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des

informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

**Band:** 59 (1971)

Heft: 7

Artikel: Fribourg

Autor: [s.n.]

**DOI:** https://doi.org/10.5169/seals-272911

# Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

# **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF:** 30.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

NEUCHATEL

GENÈVE

# On s'y met bien lentement.

Le Bulletin officiel de la Ville de Neuchâtel, que la Chancellerie communale fait paraître chaque semaine, a, dans son numéro du 2 juin (donc avant la votation fédé-2 juin (donc avant la votation recer rale des 5 et 6 juin) publié en pre-mière page un appel aux citoyens et citoyennes, pour attirer leur at-tention sur la votation concernant l'avenir de la Compagnie des Tramways de Neuchâtel.

Par contre, en page 3 où parais-sait la convocation des électeurs, on a « oublié » que les Suissesses en général et les Neuchâteloises en particulier avaient, depuis le 7 février de cette année, le droit de vote en matière fédérale.

Voici donc le texte qui a paru: Ont droit de prendre part aux vota-

tions : 1. En matière fédérale : Les Suisses âgés de 20 ans révo-lus, domiciliés dans la commune.

#### GRAND CONSEIL QUESTIONS

Lors de la session des 21 et 22 juin, deux questions ont été déposées par des députées :

#### L'imposition

de la femme mariée

de la femme mariée

Mille Tilo Frey

L'imposition de la femme mariée
étant pour le couple l'équivalent d'une
pénalisation et cette situation devant
par conséquent trouver une solution
rapide, le Conseil d'Etat peut-il nous
renseigner sur l'état des travaux de
la commission Ritschard désignée par
la Conférence des directeurs cantonaux des finances pour élaborer un
projet de loi modèle?

# Allocation de ménage

Mille Alexandrine Mayoraz:
Quel est le but de l'allocation de rénage? Comment se fait-il que des ersonnes seules ne peuvent pas voir droit à cette dernière alors qu'un ouple sans enfant travaillant les deux n hénéficiate? bénéficient ?

### CONSEILS GÉNÉRAUX **DES PRÉSIDENTES**

### LES BRENETS

Le Conseil général des Brenets, réuni le 23 juin, a procédé à l'élection de son bureau. Mme P. Glück a été élue présidente. Elle était présentée par le groupe socialiste.

# HAUTERIVE

Le 18 juin, le Conseil général s'est donné une présidente en la personne de Mme Kübler (parti socialiste).



paraissant le troisième samedi du mois

officiel des informations Organe de l'Alliance nines suisses l'Alliance de sociétés fémi-

Présidente du comité du journal Jacqueline Berenstein-Wavre

Rédactrice responsable Huguette Nicod-Robert Le Crêt-des-Pierres 1092 Belmont

Administration

Monique Lechner-Wiblé 19, av. Louis-Aubert 1206 Genève Tél. (022) 46 52 00 C.C.P. 12 - 11791

Publicité Annonces-suisses S.A. 1, rue du Vieux-Billard 1205 Genève

Abonnement

Suisse Fr. 10.— étranger Fr. 11.— de soutien Fr. 15.—

Imprimerie Nationale, Genève

2. En matière cantonale :
a) les Neuchâtelois et les Neuchâteloises âgés de 20 ans révolus, domiciliés dans la commune ;
b) les Suisses et les Suissesses du même âge, domiciliés depuis au moins trois mois dans la commune.

Renseignements pris à bonne source : on s'est borné à reprendre le texte de la précédente vo-

dre le texte de la précédente votation!

La lectrice qui nous a signalé cette erreur attire en outre notre attention sur le fait que rien n'est parvenu aux femmes pour leur ppeler leurs nouveaux droits devoirs...

On espère que ces faits ne se renouvelleront pas en automne lors de l'élection des conseillers et conseillères nationaux.

#### CLARA RAGAZ-NADIG 1874-1957

1874-1957

La TV suisser romande a fait revivre dernièrement la personnalité du professeur Leonhard Ragaz (1868-1945) en tant que théologien et travailleur social, par la bouche de M. Jules Humbert-Droz, pasteur dans sa jeunesse, et du professeur Matimüller, de Bâle. Il est bon de faire connaître à la génération présente les lutteurs d'autrefois, qui ont préparé la voie à ceux d'aujourd'hui.

En complément de cette intéressante évocation, il est indispensable de faire revivre aussi la personnalité de Clara Ragaz qui fut pour son mari une collaboratrice de tous les instants.

une collaboratrice de tous les instants. Au cours de certaines assemblées une collaboratrice de tous les instants. Au cours de certaines assemblées, où parfois les discussions risquaient de s'échauffer, avec intelligence, douceur et un doigté admirable, elle savait apaiser les esprits. Ceux qui eurent le privilège de connaître cette famille où parents et entants — une fille et un fils — en gardent un souvenir incubliable et reconsister.

naissant. Il est normal de relever l'a tivité des femmes suisses qui fo honneur au pays. Clara Waldvogel

# POUR UNE RUE EMILIE GOURD

Dans notre numéro de février, Dans notre numero de tevrier, Emma Kammacher, rappelant le rôle important joué par Emilie Gourd, fondatrice de notre journal, suggérait qu'« il conviendrait de consacrer le nom d'Emilie Gourd à une belle rue de Genève, ville

où elle a déployé la plus grande part de son activité ». A la suite de cet article, MIle Simone Chevailley, conseiller mu-nicipal, après avoir demandé l'accord de toutes les conseillères municipale de la ville de Genève, a posé au Conseil municipal cette question écrite.

question écrite.

Au moment où les femmes suisses sont devenues, dans la majorité des cantons, citoyennes à part entière (ce dont je vous remercie, Messieurs), je voudrais rappeler ici le souvenir d'Emille Gourd, qui fut la pionnière du Mouvement féministe dans notre canton. Première présidente de l'Association genevoise pour le suffrage féminin, Emille Gourd soutint une lutte parfois très rude pour l'écalité des parfois très rude pour l'égalité des droits civiques. Mais on ne doit pas oublier qu'elle a lutté avec tout autant d'énergie pour l'amélioration du sta-tut de la femme sur le plan juridique et social. Si ces objectifs paraissaient alors révolutionnaires, ils sont au-jourd'hui entrés dans la voie des réa-

Emilie Gourd est morte en 1946 sans voir eu la joie de voir ses vœux réa-

lisés.
La personnalité d'Emilie Gourd a rayonné bien au-delà de nos frontières. Je me rappelle qu'elle a été secrétaire de l'Alliance internationale des femmes.
Emilie Gourd, citoyenne avant la lettre, a grandement honoré notre cité et il me semblerait juste qu'une rue de Genève portât son nom. Telle est la proposition que je fais.
Simone Chevalley.

Dans sa réponse, le Département des travaux publics s'est declare lavorable à cette proposi-tion. Toutefois, il ne lui semble pas opportun de débaptiser une rue actuelle de la ville, cette mesure actuelle de la ville, cette mesure représentant de sérieux inconvé-nients. Il garde donc cette de-mande en suspens jusqu'à la créa-tion d'une nouvelle artère, que ce soit sur le territoire de la ville ou sur celui d'une commune suburbaine.

#### Les considérations de l'archivitste d'Etat

« L'idée de conférer à une rue de notre canton le nom de cette ardente promotrice des droits de la femme doit être accueillie avec faveur. On peut bien dire que jusqu'à présent, l'on n'a pas été très féministe dans le choix de ces dénominations. A part les rues Ste-Clotilde, Royaume, Madamerues Ste-Clotilde, Royaume, Madame-e-Staél, de Warens, le chemin de l'Impératrice et celui de la Doctoresse-Champendal (sauf omission), à quoi l'on peut ajouter, si l'on veut, le parc de l'Ariana, je ne vois guère d'appellations qui évoquent le souvenir d'une femme historiquement identifiable et qui se rattache d'une manière ou d'une autre aux annales de Genève. Mais c'est qu'aussi le rôle de la femme, s'il a toujours été essentiel, n'était autrefois pas de premier plan, sauf exception.

autretois pas de premier pian, saur exception.

Quant à l'emplacement possible d'une telle rue Emilie Gourd, il est malaisé de faire une proposition précise. Si cette personne est née, semble-t-il, au boulevard Helvétique n° 19, si elle est décédée à la rue Toepffer 0. 17 c'est cenendant à Prenty si elle est décédée à la rue Toepffer nº 17, c'est cependant à Pregny qu'elle a passé presque toute son existence. D'autre part, les œuvres auxquelles elle s'intéressait, ou qu'elle a même créées, avaient leur siège, le plus souvent, dans la vieille ville, dont il ne saurait être question de débaptiser les rues, trop de dégâts ayant déjà été commis inconsidérément (rue du Manège, des Casemates etc.). Il ne reste donc d'autre solution, si l'on tient à ce que ce nom figure sur le territoire de la Ville, que de choisir un endroit sans lien particulier avec la personnalité que l'on veut honorer. »

# FRIBOURG **ENCORE UNE PREMIÈRE**

Mme Pierre Verdon, notre fidèle col-laboratrice, ex-rédactrice de « L'Indé-pendant », a été nommée membre du comité de la presse fribourgeoise. Elle est la première femme à faire partie comité.

longue expérience professionnelle et les grandes qualités de cette journaliste chevronnée seront sans doute très utiles à l'association de la presse fribourgeoise

VAUD

#### UN CONSEIL A LA PAGE

UN CONSEIL A LA PAGE

Dans sa séance du 10 mal, le Conseil général de Servion (petite commune de moins de 200 âmes) a appelé à sa vice-présidence Mme Lina
Gilliéron, Ce Conseil de 38 membres
compte 11 femmes, les unes fonctionnant comme scrutatrices lors des votations, toutes prenant une part active
aux travaux des commissions et aux
décisions relatives au développement
de la commune.

#### MEMENTO

VAUD

Leysin, 14 et 15 août: Fête d'été du Chalet de l'Entraide avec grand gala de magie.

Genève, jusqu'au 25 juillet de 14 h. 30 à 19 h.): Exposition d'artisanes ge-nevoises (batiks, céramiques, tissa-ges, émaux, mosaïques, verres déges, ém corés...).

#### GENÈVE

#### MIIe BLANCHE RICHARD

Mile Blanche Richard, à laquelle Mile Blanche Hichard, à laquelle «Femmes Suisses» avait consa-cré un article il y a juste un an (numéro de juillet 1970), s'est éteinte à Genève. Cette vaillante femme de cœur, qui fut le premier juge assesseur féminin au Tribunal de l'enfance, a donné toute sa vie aux « mal aimés ». Nous re-viendrons en septembre sur cette

#### VALAIS

# UN JOUR FASTE: LES 25 ANS DU SUFFRAGE ET LA PREMIÈRE VOTATION FÉDÉRALE DES FEMMES

Si, en Suisse romande, electeurs et électrices ont boudé le scrutin du 6 juin — 25 % des Valaisans seulement se rendirent au urnes — la ville de Sion s'est discrete de la civique. L'attendant de la civique de la tinguée par son zèle civique. L'at-mosphère était détendue aux abords des bureaux électoraux, le sourire sur les lèvres, l'ambiance à la joie. Beaucoup de femmes au bras de leur mari, des jeunes filles toute fières, des femmes âgées un éclair dans les yeux, c'était charmant. Les femmes qui inauguraient leur vie de citovennes à part entière, ne cachaient pas leur en-

Cette première votation fédérale Cette première votation fédérale coïncidait avec le 25e anniversaire de la fondation de l'Association valaisanne pour le suffrage féminin. C'est en effet le 5 juin 1946, que le Comité sédunois pour le vote des femmes était érigé en Comité cantonal par la première assemblée générale. Ce jour-là, 40 membres s'inscrivirent dans la section naissante. Voici la liste des membres fondateurs du predes membres fondateurs du pre-mier Comité cantonal : Mile Alice Bonvin ; Mile J. Ebener, jeune Haut-Valaisan-ne âgée de 20 ans, employée des P.T.T.;

Mme Joseph Oggier, mère de neuf

enfants Mme Henri Pellissier, mère de huit enfants

Mme René de Quay, veuve, mère de sept enfants; MIle Renée de Sépibus, première

Mme Marcellin Sierro, mère de huit nts, première vice-présidente ; Max Barclay, conseiller munici-

présidente

M. Maurice Mangisch, Dr en droit, irecteur du Collège commercial; M. Paul de Rivaz, juge de commu-

Norbert Roten, chancelier de du Valais; René Spahr, juge cantonal.

Deux ans après, toutes les parties du canton étaient représen-tées au sein du Comité.

Nous exprimons notre vive reconnaissance à ces mères de faconnaissance a ces meres de ta-mille qui ne craignirent pas d'af-firmer, par leur présence au sein du Comité, la nécessité de la par-ricipation féminine à la chose publique. Ces femmes eurent la chance et le réconfort d'être encadrées dès le premier jour par des hommes influents qui osèrent braver les positions de leurs partis respectifs — les partis conserva-teur, radical et socialiste étaient représentés au sein de ce premier representes au sein de ce premier comité — positions allant de la neutralité à une hostilité à peine déguisée. En ce jour nous leur disons un grand merci!

L'Association valaisanne pour le suffrage féminin compta toujours de nombreux membres parmi les sédurais Cola soupliment il les

ois. Cela explique-t-il les résultats des votations des Sédunois. beaux résulta 5 et 6 juin ?

5 et 6 juin ?
Alors que la participation au scrutin était très faible dans l'ensemble du canton, elle fut de 51 % à Sion. Et, fait plus réjouissant encore, parmi les votants de ces deux jours 45 % étaient des hommes et 55 % des femmes.

Nous pouvons êtres fières de ce magnifique début qui augure bien de l'avenir!

R. de S.

